

# Sénégal Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Chaque année, le secrétariat FP2020 soumet les preneurs d'engagement FP2020 à un sondage pour suivre l'évolution des progrès, des activités amorcées et des défis rencontrés vers le respect des engagements. Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire de mise à jour de l'engagement FP2020 pour 2018-2019 pour le Sénégal, avant le **5 juillet 2019**. Vos réponses permettent un plus grand partage de l'information et des connaissances, et assurent la transparence et la responsabilité au sein du nombre croissant de décideurs de la FP2020 et de la communauté élargie de la planification familiale. Comme les années précédentes, nous partagerons vos réponses sur la page web de votre pays - <https://www.familyplanning2020.org/fr/senegal> - afin que les intervenants nationaux et internationaux puissent suivre les progrès réalisés par le Sénégal dans la réalisation des objectifs ambitieux fixés au nom des femmes, des filles, des familles et des communautés dans votre pays.

Les engagements de la FP2020 peuvent être réalisés grâce à des actions coordonnées entre de multiples secteurs et partenaires à différents niveaux. Nous espérons que ce sera l'occasion pour vous d'engager le dialogue avec l'équipe des points focaux, y compris le représentant des jeunes, Ibrahima Fall, et les intervenants en planification familiale dans le pays pour conjointement passer en revue les progrès.

Veuillez noter que le processus d'auto-déclaration complète les ateliers de consensus sur les données de planification familiale qui ont lieu pendant la même période. Si l'atelier de consensus sur les données pour le Sénégal est prévu après le **5 juillet**, veuillez-nous en informer afin que nous puissions discuter de la façon d'harmoniser la date limite de présentation des rapports sur les engagements pour garantir que les résultats de chaque processus sont compatibles.

Veuillez remplir le document Word ci-joint et le soumettre à [msmith@familyplanning2020.org](mailto:msmith@familyplanning2020.org) et [eros@familyplanning2020.org](mailto:eros@familyplanning2020.org).

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Kelli Schmitz, Gestionnaire par Intérim, Pays francophones à l'adresse [kschmitz@familyplanning2020.org](mailto:kschmitz@familyplanning2020.org).

En outre, le groupe d'organiseurs de la FP2020 recueille actuellement des commentaires pour développer une vision commune de la planification familiale au-delà de 2020. Nous attendons avec impatience de tirer des enseignements de votre réponse et apprécions votre partenariat pour tenir la promesse de la FP2020.

Nous vous remercions du temps et des efforts que vous avez consacrés à remplir ce questionnaire et à fournir des renseignements utiles au partenariat élargi.

# Sénégal Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Le questionnaire comprend 1) l'engagement revitalisé de 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original du Sénégal, et 2) des questions standard 7 pour tous les pays qui se sont engagés au titre de la FP2020.

Au fur et à mesure que vous fournissez vos mises à jour ci-dessous sur chaque élément de votre engagement, veuillez vous concentrer sur :

- **Les progrès réalisés et les principaux défis ou obstacles** auxquels vous avez dû faire face au cours de la période allant de **juillet 2018 à juin 2019**.
- Veuillez également inclure des informations sur **les principales étapes clés liées aux engagements à venir**.
- Enfin, nous vous invitons à réfléchir sur les progrès par engagement à travers une **auto-évaluation**.

## PARTIE I : QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS

### APERÇU DES ENGAGEMENTS

Relever le Taux de Prévalence Contraceptive (TPC) au Sénégal à 45% et réduire les Besoins Non satisfaits (BNS) à 10% selon une approche inclusive, holistique au sein d'une instance de coordination multisectorielle fonctionnelle chargée des questions de dividende démographique et incluant la participation de tous sans laisser personne en rade notamment les adolescents/jeunes, les femmes non mariées incluant les jeunes femmes seront pris en compte mais dans le respect des normes sociales; avec la contribution dans les financements de l'Etat notamment par un accroissement de l' allocation budgétaire pour l'achat des produits contraceptifs portée à 500 millions de francs d'ici à 2020, mais aussi du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et tout cela dans le respect des principes de bonne gouvernance en associant les organisations de la société civile, les religieux, les collectivités locales, les parlementaires, les médias et en améliorant les cadres réglementaires et légaux , principalement la signature du décret d'application de la loi SR et la révision de certains textes facilitant l' accès universel à la planification familiale dans le pays.

**1. ENGAGEMENT** : Amener le taux de prévalence contraceptive de 21,2% en 2015 à 45% en 2020 en réduisant les BNS de 25,2% à 10%.

**a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :**

Selon les résultats de l'EDS-c de 2017, le taux de prévalence contraceptive du Sénégal est passé de 23,2% en 2016 à 26,3% en 2017 ; soit 3,1 points gagnés avec des besoins non satisfaits ayant diminués de 23,6% à 21,9%. Les réalisations faites par le pays avec l'appui des partenaires techniques et financiers en matière d'offre de services est la mise à l'échelle de la planification familiale en post-partum et de l'auto-injection du DMPA-SC sur l'étendue du territoire. C'est ainsi que, durant les 3 trimestres d'octobre 2018 à fin juin 2019, pour la PFPP, au total 173 prestataires ont été formés dans 142 Points de Prestation de Service. Il en est de même du DMPA-SC en auto-injection pour lequel 312 Prestataires ont été formés.

Le développement des stratégies unités mobiles par la mise en place de 4 Unités Mobiles Intégrées dans les régions de Diourbel, Saint-Louis, Kolda et Sédhiou depuis février 2019 a permis à travers des interventions au niveau des cases et sites communautaires de recruter 436 nouvelles dans le programme parmi 1092 utilisatrices de méthode de PF touchées au cours de 208 sorties réalisées. Onze autres unités mobiles déployées dans les régions de Dakar, Thiès, Tambacounda, Diourbel, Kafrine, Louga, Sédhiou, Kolda, Fatick Kaolack, Saint Louis ont permis de mettre sous DIU 15 964 femmes, sous implants 38 203 femmes, sous injectables 9667 femmes et enfin sous pilules 3 562. La région de Ziguinchor a aussi eu l'appui des partenaires pour la mise en place la stratégie d'unités mobiles. Au total, 81 établissements publics et privés ont été franchisés par BlueStar dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel et Kaolack.

Au niveau communautaire, concernant l'Offre Initiale de Pilules (OIP), les cases enrôlées sont au nombre de 115 entre 2017 et 2018 soit 20% ; concernant l'Offre Initiale de Contraceptifs Injectables (depo IM et Sayana press), les cases enrôlées sont au nombre de 863 sur 836 soit 103%.

Les Acteurs Communautaires de soins en offre de services PF (counseling, OIP, OICIIM/SC) formés sont au nombre de 2060 soit une réalisation au-delà du nombre de 1000 prévus (ACs-ASC matrones et DSDOM). Concernant les Acteurs Communautaires de Prévention et de Promotion (Bajenu Gox et relais) en IEC/CCCPF, il s'agit du même constat car un nombre total de 11911 ont été formés sur 5000 prévus.

Dans le cadre du renforcement de la communication visant les hommes et les religieux, le modèle ENGAGE lancée le 6 février 2018 lors de la cérémonie d'ouverture de la Semaine de la santé des enfants et des mères, devant un public de plus de 1 000 personnes et en présence du Ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Cadre des Religieux pour la Santé et le Développement (CRSD) a organisé 15 réunions de diffusion de la communauté supplémentaires dans neuf régions clés du pays, dont Dakar. Les réunions communautaires étaient généralement organisées pour des chefs religieux et communautaires choisis et comprenaient en moyenne 30 à 40 personnes. Les réunions dans la région de Fatick ont été les plus suivies, avec deux réunions de plus de 100 personnes, portant la diffusion globale au niveau local à plus de 650 personnes. Certaines des réunions ont bénéficié de la couverture médiatique locale par des médias français et arabes. Le public a été extrêmement positif à propos de la vidéo. À chaque réunion, les dirigeants ont promis leur soutien pour plaider en faveur de la PF / SR pour l'espacement des naissances afin de favoriser la santé des mères et des enfants.

## **Points de contrôle :**

**Actions proposées :** Le respect de cet engagement est corollé aux orientations stratégiques et interventions ci-dessous du cadre stratégique PF 2016-2020 :

**• Amélioration en permanence de l'offre de service public en renforçant les interventions à efficacité prouvée ; les actions suivantes seront prises :**

- Mise à l'échelle de l'Identification Systématique des Besoins de la Cliente (ISBC) dans les 14 régions du pays,
- Mise à l'échelle de la stratégie de la PFPP dans les 35 établissements publics de santé (EPS) du pays
- Développement des stratégies mobiles dans les 76 districts,

**• Renforcement de l'offre privée en aménageant le cadre réglementaire pour encourager la distribution des contraceptifs par les acteurs privés et en élargissant le nombre de prestataires privés ; il s'agira de :**

- Renforcer les stratégies de franchises sociales (de 62 à 250 Points de Prestation de Services),
- Augmenter le nombre de cliniques mobiles de 7 à 81 pour les stratégies mobiles,
- Elargir la gamme de produits du marketing social aux Méthodes de Longue Durée d'Action (MLDA)

**• Généralisation des interventions à base communautaire par le renforcement de l'autonomisation des femmes, de la décentralisation et l'élargissement de la délégation des tâches ; il s'agira essentiellement de :**

- Etendre progressivement l'offre du Sayana Press en auto-injection pour les femmes dans les 14 régions
- Etendre l'Offre Initiale de Pilules (OIP) de 2085 à 2666 cases soit 581 à enrôler
- Etendre Offre Initiale de Contraceptifs Injectables (depo IM et Sayana press) de 1830 à 2666 cases soit 836 à enrôler
  
- Former 1000 Acteurs Communautaires de soins en offre de services PF (counseling, OIP, OICIIM/SC)
- Porter le nombre de « Bajenu Gox » (BG) assurant la promotion de la PF de 5275 à 8000
- Former 5000 Acteurs Communautaires de Prévention et de Promotion (BG et relais) en IEC/CCCPF

**• Promotion de la communication à grande échelle sur l'espacement des naissances avec des messages spécifiques et variés en faveur des groupes cibles hommes, religieux et femmes ; il s'agira de :**

- Renforcer la communication visant les hommes et des religieux (passage à l'échelle de la stratégie « école des maris », Diffusion du modèle ENGAGE avec les religieux)
- Renforcer la communication de masse visant les femmes (mettre en place une plateforme de communication digitale pour les femmes, promotion de la PF à travers les réseaux sociaux et le numéro vert du ministère de la santé)
- Renforcer les activités spécifiques au milieu rural (stratégie des sage femmes itinérantes ou SAFI, visites aux lieux de travail dans les « penc » ou place publique, « loumas » ou marchés hebdomadaires, gares routières)

**b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :**

**Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()**

**c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

Les défis sont les suivants : le renforcement de la capacité de mise en œuvre par le :

- o Renforcement de la communication sur la PF afin de booster l'adoption de la PF et réduire le taux élevé de discontinuation
- o Renforcement du plateau technique (formation des prestataires, équipement des structures, disponibilité des produits PF...)
- o Renforcement de l'offre de services PF

Perspectives :

- (1) Mettre en œuvre de plans accélérés de communication PF pour les régions non encore pourvues ;
- (2) Finaliser le passage à échelle nationale de la PF/PP, de l'AI/DMPA/SC et de l'ISBC ;
- (3) Renforcer les stratégies d'offre de proximité à travers les unités mobiles ;
- (4) Mettre en œuvre des plans de décentralisation et de généralisation des interventions à base communautaire ;
- (5) Renforcer les structures de santé en équipement PF et
- (6) Renforcer le système de gestion et d'approvisionnement des produits PF afin d'amener le taux de rupture à moins de 2% ;
- (7) Identifier des stratégies appropriées (ex : collaboration avec les agents de l'élevage) pour l'offre de services PF en faveur des populations nomades (forte discontinuation constatée) ;
- (8) Envisager la possibilité de gratuite des produits PF (FD des municipalités, prendre aussi en considération les conclusions de l'atelier organisée sur la mutualisation des coûts de Yeksina).
- 9) Continuer le Plaidoyer pour l'augmentation progressive du financement domestique (Etat, collectivités locales, secteurs privés...)

**2. ENGAGEMENT :** Accroître d'ici à 2020 l'allocation budgétaire relative à l'achat des produits contraceptifs de 300 millions en 2016 à 500 millions de francs CFA.

**a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :**

L'allocation budgétaire relative à l'achat des contraceptifs n'a pas connu de progression entre 2018 et 2019 du fait de certaines situations d'urgence connues par le pays. Néanmoins, cela n'a pas trop affecté la stratégie de disponibilité des produits jusqu'au dernier kilomètre qui a vu une implication de la haute autorité afin que les acquis soient maintenus et cela a valu l'élaboration d'un plan de stabilisation budgétisé et validé.

## **Points de contrôle :**

### **Impact attendu :**

- Elargissement de la gamme des méthodes contraceptives
- Zéro rupture
- Accès dans les coins les plus reculés du pays
- Sécurité contraceptive

**Actions proposées :** Les actions à mener reposeront sur ce qui a été défini dans le PANB de 2<sup>ème</sup> génération sur l'axe stratégique de **l'amélioration continue du système de gestion des approvisionnements et des stocks pour une disponibilité en permanence des produits PF** qui inclue :

- Allègement du cadre réglementaire (voir engagement 3)
- Respect des bonnes procédures de stockage de distribution et de dispensation par rapport au nouveau schéma mis en place par l'Informed Push Model
- Augmentation du financement des produits PF
- Intégration du système d'informations logistique complète et de qualité
- Intégration des activités de suivi et de coordination

**b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :**

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (X)**

**c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

Le défi est le maintien des acquis en matière de disponibilité en permanence des produits de qualité sur lequel travaille un comité au niveau national.

**3. ENGAGEMENT :** Améliorer le cadre réglementaire pour renforcer le secteur privé, le secteur communautaire et le secteur public notamment en signant le décret d'application de la loi SR portant PF et en finalisant la révision des textes régissant la profession de pharmaciens afin que l'offre de service dans les officines soit une réalité.

**a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :**

**Concernant les aspects réglementaires, le processus est plus lent.**

Cependant, des actes tels que l'organisation d'une Réunion de Concertation Nationale sur la délégation des tâches ont été posés. De même, des efforts ont faits pour l'allègement des procédures



d'enregistrement des produits pharmaceutiques et également des procédures liées à l'acquisition des produits de qualité dans le système de santé pour assurer une meilleure performance des structures chargées de la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale (Direction de la Pharmacie et du Médicament, Pharmacie Nationale d'Approvisionnement et Laboratoire National de Contrôle des Médicaments).

Le plaidoyer en faveur de l'augmentation des fonds domestiques pour le financement de la PF est en cours.

Nous avons aussi l'autorisation par Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action sociale du passage à l'échelle de l'auto-injection du DMPA-SC.

### **Points de contrôle :**

**Impact attendu :** L'environnement légal par rapport à la pratique de l'offre PF au niveau public, communautaire et privée, de même que la disponibilité des produits dans les structures privées est amélioré.

**Actions proposées :** Les actions à mener pour le respect de cet engagement sont :

- o Organiser une réunion de Concertation Nationale sur la délégation des tâches
- o Rendre effective la promulgation des décrets d'application de la loi SR,
- o Lever les restrictions sur l'offre initiale de pilules et d'injectables au niveau des officines
- o Réviser la politique pour l'autorisation de stockage des produits PF dans les PPS privés
- o Elargir la gamme des produits de la PNA mise à la disposition des officines aux produits PF
- o Alléger les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques.
- o Alléger les procédures liées à l'acquisition des produits de qualité dans le système de santé pour assurer une meilleure performance des structures chargées de la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale (Direction de la Pharmacie et du Médicament, Pharmacie Nationale d'Approvisionnement et Laboratoire National de Contrôle des Médicaments)

***b) Veuillez indiquer ci-dessous comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :***

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (X)**

***c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?***

Le schéma de distribution jusqu'au dernier Km est un schéma national INTEGRE donc plus complexe et plus couteux. L'amélioration de la disponibilité continue au dernier Km passe par la stabilisation de ce modèle. Un plan de stabilisation a été élaboré budgétisé et validé. De même, il existe un plan intégré DPM/LNCM qui prend en compte la composante Assurance Qualité des Produits. Ces deux documents stratégiques souffrent de déficit de financement.

4. **ENGAGEMENT** : A prendre en compte les adolescents et jeunes en situation de vulnérabilité dans les stratégies de vulnérabilité en santé sexuelle et reproductive incluant la PF en augmentant le taux d'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive de 10% à 70% en 2020 avec impact sur la réduction du taux de fécondité chez les adolescentes de 15 à 19 ans de 80 à 70 pour mille en 2020.

*a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

*Pour maintenir une meilleure coordination entre les secteurs en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la santé-Action sociale, de la famille et des sports, des réunions périodiques de concertation multisectorielle des acteurs de la santé des adolescent(e)s/jeunes sont organisées sous le lead de la DSME.*

Ainsi, lors de ces réunions nous avons pu constater que le dynamisme et l'implication des Leader Elève Animateur et des Professeurs Relais Techniques des clubs Education à la Vie Familiale, soutenu par l'adhésion des autorités scolaires a permis d'obtenir les résultats suivants:

- Plus de 75217 adolescent(e)s/jeunes ont participé aux sessions éducatives/leçons de vie sur la SRAJ et les VBG- MGF
- 400 enseignants ont participé aux cellules interdisciplinaires pour la vulgarisation du curriculum sur les MGF réalisation des leçons de vie
- 40 conférences sur la SRAJ ont été organisées
- Plus de 40 émissions radio sur la SRAJ ont été animées par les adolescents/jeunes et/ou des spécialistes en communication

D'autres réalisations ont pu être déroulées telles que :

- La révision du contenu de la ligne numérique Gindima
- Lancement de l'application mobile sur la santé de la reproduction « Sama Ndaw » Mise en place d'une plate-forme ado/jeune
- Plus de 1000 jeunes formés sur l'utilisation des réseaux sociaux
- MS-Sisters rattachées aux centres jeunes (jeunes sages-femmes mobiles) qui apportent l'offre de services au plus près des jeunes, en collaboration avec les structures d'accueil des jeunes et les organisations de jeunesse
- Plus de 75217 adolescent(e)s/jeunes ont participé aux sessions éducatives/leçons de vie sur la SRA et les VBG- MGF

#### **Points de contrôle :**

#### ***Actions proposées :***

***Promotion de la communication à grande échelle sur l'espacement des naissances avec des messages spécifiques et variés ciblant la cible des adolescents et jeunes ; il s'agit essentiellement de :***

1. Une meilleure coordination entre les secteurs en charge de l'éducation, de la jeunesse, de la santé-Action sociale, de la famille et des sports
2. Négocier/mettre à contribution les opérateurs de téléphonie mobile et à travers les TIC, pour mettre en place une plateforme Ado/Jeune pour véhiculer des messages ciblés et suivre le niveau d'exposition aux messages.
3. Former les professeurs relais technique (PRT) et les professeurs d'économie familiale sur la PF



4. Appuyer l'intégration des nouveaux protocoles PF dans les curricula des professeurs d'économie familiale et de Sciences de la Vie et de la Terre en formant les leaders Elèves Animateurs (LEA), les gouvernements scolaires et autres pairs éducateurs sur les techniques de communication
5. Doter les LEA de supports de communication
6. Contractualiser avec les clubs EVF dans les écoles pour la mise en œuvre d'un paquet d'activités
7. Soutenir la réalisation d'activités périodiques de suivi/coordination.

**b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :**

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (X)**

**b) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

**Les défis sont les suivants :**

- ✓ **L'intégration de l'Education à la santé de la reproduction dans les curricula scolaires**
- ✓ **Le renforcement de l'offre de services adaptés aux jeunes dans les structures de santé, les stratégies avancées, mobiles et de proximité, les infirmeries scolaires et universitaires, les centres conseils ados, etc.**
- ✓ **Le renforcement de la communication sur la SR/PF des adolescent(e)s et des jeunes surtout ceux en situation de vulnérabilité**

**Perspectives :**

- **La poursuite des leçons de vie/ sessions éducatives dans les établissements scolaires dans le cadre de la mise à l'échelle de modules Education à la santé de la reproduction (ESR) et VBG/MGF dans les programmes d'enseignement.**
- **Promotion de comportement favorable à l'amélioration de la santé et du bien-être des adolescents/jeunes à travers l'utilisation de tous les canaux disponibles y compris les réseaux sociaux**

**5. ENGAGEMENT :** A rendre fonctionnelle une instance multisectorielle de coordination des questions liées au dividende démographique et impliquant les autres secteurs ministériels (femmes, famille, jeunesse, éducation, économie, finances et plan), le secteur privé, les organisations de la société civile, les parlementaires, les collectivités locales, etc.

- a) *Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

*Dans le cadre de la coordination des questions liées à la capture du Dividende Démographique, la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH/DGPPE/MEPC) est la structure ayant en charge la conception, la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique de population. Elle dispose en son sein, une division dénommée Commission Nationale de la Population et des Ressources Humaines (CONAPORH) avec des répondants au niveau régional, les COREPORH.*

*Au cours des 12 derniers mois, les activités suivantes ont été menées :*

**Renforcement de capacités : Vulgarisation des résultats du modèle Dem-Div**

- *Renforcement de capacités des acteurs des ministères sectoriels dans les régions du sud ;*
- *Renforcement de capacités des réseaux en population et développement avec le partage des résultats du modèle Dem-Div ;*
- *Renforcement des capacités avec les acteurs non étatiques dans les 14 régions du Sénégal*

**Mise en place de l'observatoire du Dividende Démographique**

- *Mise en place d'un observatoire du Dividende Démographique. A cet effet, un atelier de formation a été réalisé avec l'ensemble des ministères sectoriels cités dans l'engagement, concernés par la question. ;*
- *Un deuxième atelier de trois jours avec les mêmes acteurs a été également organisé. Les rapports des cinq dimensions (Couverture de la Dépendance Economique ou Déficit du Cycle de Vie, Qualité du Cadre de Vie, Dynamique de la Pauvreté, Réseaux et Territoires et la dimension Capital Humain) ont été élaborés et validés techniquement en sus du rapport national.*
- *Les projets d'Arrêtés pour la mise en place et le fonctionnement de l'observatoire sont en cours de validation*

**Rapport d'évaluation de la CIPD+25**

*Dans une démarche participative, l'ensemble des acteurs a été convié à un atelier d'élaboration dudit rapport national. Il s'est agi dans ce rapport, de mesurer les progrès réalisés, les contraintes et les recommandations inhérents aux 88 engagements de la CIPD, lesquels engagements sont en parfaite cohérence avec la capture du Dividende Démographique.*

**Dans le cadre du suivi**

*Il convient de noter l'élaboration de la Revue Annuelle Conjointe impliquant l'ensemble des acteurs cités dans l'engagement.*

## Dans le cadre du plaidoyer

**Dans le cadre du plaidoyer sur les questions de Dividende Démographique, une rencontre de haut niveau regroupant tous les acteurs aux niveaux national et international a été co-organisée par le Ministère de la Femme, de la Famille du Genre avec le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.**

### Points de contrôle :

#### **Actions proposées :**

Il s'agit ici d'actions pour **une amélioration de la Coordination pour une mise en œuvre effective des interventions dans le cadre d'une approche multisectorielle** c'est-à-dire :

1. Une amélioration de la disponibilité en ressources humaines de qualité et la logistique
2. Une application effective de l'approche multisectorielle aux niveaux central et régional
3. Le renforcement du plaidoyer pour l'harmonisation du cadre juridique avec les politiques de santé
4. Le développement d'une stratégie de mobilisation des ressources
5. Orientation stratégique de la contribution financière des partenaires vers les priorités en PF

**b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :**

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (X)**

**b) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

Défis : Renforcement du cadre multisectoriel de plaidoyer par :

- Institutionnalisation du comité multisectoriel de plaidoyer et redynamisation des comités régionaux de plaidoyer sur la PF
- Renforcement de l'engagement des décideurs institutionnels à la PF

Perspectives :

- Accélérer l'élaboration et la diffusion de la note portant création du Comité national multisectoriel de plaidoyer ;
- Redynamiser les comités régionaux de plaidoyer sur la PF ;
- Assurer la coordination et le suivi régulier des plans annuels de plaidoyer ;
- Élargir le cadre de concertation multisectoriel à plus d'organisations de jeunes.

**6. ENGAGEMENT** : A renforcer son système de reporting et de gestion des données de qualité.

*a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

**Des audits de données PF ont été effectués afin d'améliorer la disponibilité des données de qualité.**

**De même, dans le cadre de l'amélioration du monitoring de la performance en PF, la révision du manuel de procédures des statistiques des services en PF a été réalisée et une diffusion par axe au niveau des 14 régions ayant visé dans un premier temps les équipes cadre de région et de district a été faite. Cela a permis d'harmoniser la compréhension des concepts au niveau des équipes qui vont superviser les prestataires et contribuer ainsi à la collecte et analyse de données de qualité en PF. Des revues intégrées semestrielles des données SR incluant la PF ont été organisées afin suivre l'évolution des performances des programmes. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des missions de supervision PF ont été réalisées dans les régions à faible performances et des suivi post-formation ont été réalisés dans le cadre du processus de mise à l'échelle de la planification familiale en post-partum et du DMPA SC en auto-injection et ont permis de constater les points bloquants et de les corriger.**

**Points de contrôle :**

**Actions proposées :** Ce sont des actions en rapport avec la promotion de la Recherche, du Suivi et Evaluation, pour une mise en œuvre efficace des interventions et une prise de décision basée sur des évidences qui seront prises :

1. Amélioration de la disponibilité des données de qualité par des audits périodiques
2. Amélioration du monitoring de la performance par une révision et diffusion du manuel de procédures en PF et des revues périodiques des données PF
3. Amélioration de la qualité des interventions dans ce domaine par des missions de supervision et suivi post-formation
4. Promotion de la recherché par l'identification annuelle des besoins en recherche avec élaboration d'un répertoire de thèmes prioritaires
5. Promotion de l'utilisation des bonnes pratiques pour la prise de décisions, une documentation et la diffusion des bonnes pratiques

*b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :*

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (X)**

**c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?**

Quelques défis persistent et sont les suivants : le renforcement du système de suivi évaluation par :

- Amélioration de la gestion des données pour des prises de décisions rapides et adéquates ;
- Renforcement du partage d'expériences réussies au niveau opérationnel.

Perspectives :

- Mettre en place un système de suivi de la qualité des données et d'analyse périodique à des fins de prise de décision rapide ;
- Améliorer la régularité des supervisions et les missions de suivi post-formation à tous les niveaux;
- Élaborer au niveau de la division et de chaque région des plans de documentation des expériences réussies en matière de PF ;
- Partager les bonnes pratiques durant les réunions de coordination et revues et
- Préparer et mettre en œuvre le plan d'évaluation finale du CSNPF 2016-2020, six mois avant son terme (cette évaluation constituera celle à mi-parcours Cadre stratégique révisé 2019-2023) ;
- Organiser des activités de mise à jour des fichiers PF et DHIS2 ;

Le Sénégal ayant organisé sa revue à mi-parcours de son plan de deuxième génération de 2016 à 2020, quelques défis ont été identifiés en rapport avec la consolidation de la planification et du suivi stratégique de la deuxième phase par le :

o Renforcement de la coordination des interventions

o Alignement des interventions des projets spécifiques appuyés par les partenaires dans le Cadre Stratégique : plusieurs activités de partenaires « hors cadre stratégique »

Perspectives :

(1) Réviser le cadre stratégique et les plans opérationnels en intégrant l'ensemble des activités pertinentes « hors cadre stratégique »

(2) Élaborer un plan d'accélération en se focalisant sur les activités à haut impact ;

(3) Procéder à une nouvelle analyse des gaps du plan d'accélération et indiquer les sources de financement par domaine d'intervention ;

(4) Mettre en place un cadre de suivi stratégique du plan d'accélération (développement de l'outil et désignation des instances de suivi) ;

(5) Élaborer un nouveau cadre stratégique couvrant la période 2021-2025

## PARTIE II : QUESTIONNAIRE TYPE

*Veillez répondre à toutes les parties des 7 questions suivantes :*

- 1. Comment votre pays a-t-il intégré des représentants des adolescents et des jeunes ou des représentants de groupes marginalisés** (par exemple les personnes à faible revenu, les personnes ayant un handicap, les personnes non scolarisées, les groupes minoritaires, les populations éloignées ou déplacées, etc.)  **dans l'équipe du point focal de la FP2020, le groupe de travail technique de PF ou le groupe de travail national pour l'engagement du pays ?**

Le Sénégal a mis en place un comité technique PF dès la phase de mise en œuvre du premier PANPF de 2012 à 2015 avec des groupes de travail autour des domaines de l'offre PF, de la création de la demande et de la disponibilité des produits et donc a pris en compte toutes les parties prenantes y incluant les jeunes (partie intégrante de la société civile) et les personnes vivant avec un handicap qui se retrouvent dans la société civile aussi.

- a. Dans l'affirmative, comment cet engagement a-t-il influencé la réalisation de votre engagement au titre de la FP2020 ? Veillez également nous faire part des réussites et des leçons tirées de ces engagements.

La multisectorialité étant une composante assez importante dans ce processus si on ne veut laisser personne en rade, la prise en compte des différents démembrements de la société par l'inclusivité a été parmi les éléments clés des réussites des engagements.

- b. Dans la négative, à quels défis avez-vous dû faire face en travaillant avec ces groupes ? (Veillez donner des exemples)

- 2. Comment votre gouvernement intègre-t-il la planification familiale dans les programmes orientés vers la couverture de santé universelle (CSU) et quel(s) mécanisme(s) est (sont) utilisé(s) ou envisagé(s) ? Quelles mesures précises ont été prises au cours de la dernière année relativement à l'intégration ?**

Vision de l'Etat inscrite dans documents stratégiques (PSE et PNDSS) et repose sur 3 éléments que sont : l'élargissement de l'offre de service à travers l'adoption de la carte sanitaire; la promotion de la demande par la Couverture Maladie Universelle (CMU) avec initiatives de gratuité chez groupes cibles, l'assurance maladie, et la subvention de certains produits; enfin la gouvernance à travers le Partenariat Public Privé et la Gestion Axée sur les Résultats.

- 3. Votre gouvernement a-t-il organisé l'atelier de consensus sur les données de 2019 ?**

OUI



- a. Dans l'affirmative, les points focaux de la FP2020 ont-ils participé à l'atelier de consensus sur les données de votre pays en 2019? Dans l'affirmative, quelles connaissances ont été acquises ?

Les points focaux ou leurs représentants, du gouvernement, des partenaires (UNFPA et USAID), de la société civile et des représentants des jeunes étaient présents à l'atelier de consensus sur les indicateurs du pays. Une meilleure compréhension des notions des indicateurs de FP2020 a été constatée, de même que des échanges et contributions très instructives.

- b. Les données sur les dépenses intérieures ont-elles été examinées dans le cadre de la réunion de consensus sur les données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part de vos observations et des difficultés que vous avez rencontrées lors de l'examen et de la validation de ces données.

Les données sur les dépenses intérieures ont été examinées. Et pour cela, le bureau qui traite des comptes de la santé rattaché à la cellule de l'économie de la santé a été invité. Un bilan des comptes de la santé réalisé de 2013 à 2016 a été présenté et a pu clarifier la définition même des dépenses intérieures qui excluent aussi bien celles des partenaires mais aussi celles du secteur privé. D'autres part, une désagrégation a permis de voir les rubriques couvertes par ces contributions internes en termes de personnel, d'infrastructure, des produits etc.

Les difficultés rencontrées sont la non disponibilité des données récentes sur les comptes ; une collecte est programmée pour 2017 et 2018 et dont les résultats nous permettront d'actualiser les informations. Il faut noter aussi la difficulté d'avoir les données des structures publiques de façon automatique, le problème d'archivage des données au niveau des cabinets paramédicaux et la réticence de certains responsables des structures privées.

#### **4. Au cours de la dernière année, des efforts ont-ils été faits pour améliorer la résilience ou la préparation aux situations d'urgence des systèmes de planification familiale dans le pays ?**

En fonction des zones du pays et des contextes, des stratégies peuvent être développées afin d'améliorer la résilience en cas de situations particulières comme la prise en compte des populations migrantes (nomades au nord du pays) ou simplement les questions d'équité en prenant compte la gratuité pour certains actes dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU).

#### **5. Votre pays a-t-il alloué des ressources du mécanisme de financement mondial (GFF) à votre programme de PF ? Dans l'affirmative, en quoi cela a-t-il été bénéfique pour votre travail ?**

Le Sénégal après son enrôlement au GFF en 2016, a élaboré un dossier d'investissement soumis à la Banque Mondiale. L'analyse des gaps est basée sur le Plan intégré SRMNIA 2016-2020 qui prend en compte la planification familiale. Le plan national budgétisé PF de deuxième génération a été élaboré en 2016 et reversé intégralement dans le plan SRMNIA.

Cela a été bénéfique dans la mesure où cela évite des doublons et permet une couverture des besoins à travers ce processus GFF.

**6. Avez-vous travaillé à l'amélioration de la qualité des soins et de la planification familiale basée sur les droits dans vos programmes ?**

- a. Vos programmes de planification familiale offrent-ils un large éventail de méthodes contraceptives (à long terme, permanentes ou à court terme) ? Fournissez-vous des informations et des conseils complets sur toutes les méthodes disponibles, y compris sur les risques ou les effets secondaires ?

Au Sénégal, la gamme de méthodes de planification familiale est à neuf produits disponibles et suivi par le Comité de sécurisation des produits de la santé de la reproduction.

Les clientes sont informées lors du counseling sur les méthodes disponibles et sur les effets indésirables possibles et sur la conduite à tenir.

- b. Pour assurer une approche centrée sur l'utilisateur, les clients ont-ils l'occasion de fournir une rétroaction après les visites à la clinique, soit au moyen de questionnaires, de sondages ou de boîtes à suggestions ?

Le numéro de contact des prestataires est le plus souvent donné aux clientes pour un feed-back possible en cas de besoin. De même en prenant les informations sur l'adresse des clientes, leur numéro de téléphone est aussi noté.

- c. Vos cliniques sont-elles ouvertes à apporter des améliorations quant à l'accessibilité et à la disponibilité des services ?

C'est une discussion au cas par cas pour trouver un consensus avec les clientes afin de leur faciliter l'accès aux services et éviter qu'elles ne perdent trop de temps.

D'autres part, le maillage du pays en points de prestation de service prévoit des cases de santé pour une meilleure disponibilité des services et une bonne accessibilité dans les endroits les plus reculés.

- 7. La FP2020 et ses partenaires recueillent actuellement des contributions pour développer une vision commune de la planification familiale après 2020, en consultation avec les intervenants aux plans national et mondial. Avez-vous eu l'occasion de participer d'une façon ou d'une autre à ce processus de consultation (p. ex. sondage en ligne, appels de consultation, etc.) ?**

*Oui nous avons eu à participer à ces consultations en ligne*

*Veillez fournir les renseignements suivants de la personne-ressource du gouvernement pour cette mise à jour*

- Nom : Dr Omar SARR
- Titre : Directeur de la Santé de la Mère et de l'Enfant
- Service : Ministère de la Santé et de l'Action sociale
- Email : ousarr@gmail.com
- Téléphone : 221 77 740 60 03
- Adresse : 48, Cité Keur Gorgui
- Date de l'auto-évaluation : 30 Août 2019